



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2410

Texte de la question

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à Mme Françoise Briand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Françoise Briand. Ma question s'adresse à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Dans un entretien accordé aujourd'hui à un grand quotidien, le directeur central du renseignement intérieur, cette nouvelle direction de votre ministère voulue par le Président de la République et mise en place il y a deux ans maintenant, indique que son service déjoue deux tentatives d'attentats par an.

Ces succès de l'ombre démontrent l'efficacité de nos structures de renseignement et de lutte antiterroriste. Mais ce chiffre montre aussi que, si le terrorisme reste une menace très présente dans beaucoup de parties du monde, le sol européen et par conséquent le sol français ne sont pas à l'abri. Comme il l'indique dans cet entretien, cette menace peut prendre plusieurs formes : bien évidemment le terrorisme intégriste dans la mouvance d'Al-Qaïda, mais aussi le terrorisme des autonomistes ou des mouvances idéologiques radicales. Filières démantelées, apprentis djihadistes interpellés, groupuscules infiltrés ; autant d'actions du quotidien des 3300 personnes qui travaillent dans la DCRI. Je veux rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, sous votre autorité, sont constamment en alerte et dont le travail patient et minutieux de collecte et de recoupement des informations contribue, loin de la lumière de l'actualité, à assurer notre sécurité.

Monsieur le ministre, cette mission fait partie de la lourde charge de votre ministère. Pouvez-vous nous préciser les menaces qui pourraient aujourd'hui concerner notre pays et les moyens mis en oeuvre dans la lutte contre ce fléau ?

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame Françoise Briand, vous avez raison de le souligner, la menace terroriste existe bien et est réelle sur notre territoire. Nos intérêts, nos ressortissants et le territoire national restent des cibles et le directeur central du renseignement intérieur, Bernard Squarcini, a rappelé ce matin, que nous déjouons, en moyenne, deux attentats potentiels par an.

Face à cette menace, la France fait preuve d'une vigilance permanente, vous le savez, pour surveiller et protéger notre territoire. J'ai maintenu le plan Vigipirate à un niveau élevé, donc au niveau rouge, ce qui signifie concrètement que, chaque jour, 3 400 policiers et 980 militaires, auxquels s'ajoutent les fonctionnaires du renseignement intérieur, sécurisent les sites potentiels d'attentats, surveillent un certain nombre de lieux de radicalisation, mais aussi les sites internet sensibles.

Nous sommes donc totalement mobilisés et nous obtenons des résultats, d'ailleurs spectaculaires, dans la lutte contre l'ETA, les séparatistes basques - vingt-deux terroristes ont été interpellés depuis le début de l'année - mais aussi contre les islamistes radicaux : cinquante et un d'entre eux ont été interpellés depuis le 1er janvier. Je veux cependant aller plus loin. Je souhaite en effet qu'un étranger qui représente une grave menace pour l'ordre public mais fait l'objet d'un recours empêchant son expulsion se voie désormais obligé de porter un bracelet électronique. L'actualité récente m'encourage à proposer rapidement cette initiative.

Soyez, en tout état de cause, assurée, madame la députée, de notre vigilance et de notre attention pour

protéger nos concitoyens en France ou à l'étranger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise Briand](#)

**Circonscription :** Essonne (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2410

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er juillet 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juillet 2010